

## Avenant aux règles de sélections slalom 2026 Championnat d'Europe U23 slalom – Catégorie canoë dame

### A. Rappel du Principe de sélection 2026

Un classement mathématique des athlètes par catégorie (Canoë dames et Hommes – kayak dames et hommes) sera établi après chaque temps de compétition (3 courses de slalom) selon les critères suivants.

Les deux meilleurs classements des trois courses seront retenus pour chaque athlète pour faire le classement de chaque catégorie.

Pour être qualifié pour l'ensemble du programme U23 slalom, chaque athlète devra réaliser au moins deux fois une performance inférieure ou égale au pourcentage suivant lors des courses de sélection slalom, basé sur la ou le meilleure athlète U23.

% basé sur le meilleur total relève de la phase (qualification ou finale)	KD	<b>CD</b>	KH	CH
U23	130%	<b>140%</b>	110%	115%

A l'issue des courses de sélections slalom, l'athlète est sélectionné pour le stage de préparation et le championnat du Monde. En revanche, dans le cas où l'athlète ne réalise pas ces minimas, sa sélection au championnat d'Europe sera effective s'il entre en demi-finale du championnat du Monde.

### B. Contexte

Lors des courses de sélections, au sein de la catégorie canoë dame U23, le troisième bateau sélectionné n'a pas réalisé le critère attendu pour être sélectionné pour toute la saison internationale.

Lors du championnat du Monde qui s'est déroulé à Cracovie (Pologne) du 30 juin au 06 juillet 2026, ce même bateau n'a pas réalisé une performance lui permettant de se sélectionner en demi-finale et donc de confirmer sa sélection au championnat d'Europe.

Le championnat d'Europe U18 / U23 se déroulant en France, la fédération souhaite engager une équipe complète et qualifier un 3<sup>ème</sup> bateau pour la catégorie canoë dame U23.



### C. Décision

Afin d'aligner une équipe canoë dame complète lors de ce championnat d'Europe, il a été décidé que la finale du championnat de France U15/U18/U23 se déroulant à Metz du 21 au 25 juillet 2026 sera la course de référence pour sélectionner le troisième bateau.

La meilleure performance lors de cette finale parmi les sportives éligibles sera sélectionnée au championnat d'Europe. Si pour des raisons d'organisation, cette course ne peut se tenir, la manche de qualification N°1 sera la course de référence.

### D. Critères d'éligibilité

- Être à jour de sa licence compétition FFCK 2026.
- Respecter les règlements fédéraux.
- Être à jour de ses cotisations et/ou facturations FFCK.
- Pour les SHN, signer et respecter la convention individuelle du sportif 2026 et ses annexes.
- Pour les non SHN, signer et respecter la convention des sportifs sélectionnés en Équipes de France.
- Ne faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire en cours.
- Être éligible à représenter la France dans les compétitions internationales, conformément à la réglementation internationale en vigueur, et être titulaire d'une pièce d'identité française en cours de validité.
- Être en âge de pouvoir représenter la France lors de cette épreuve.
- Être sélectionnée au championnat de France U15/U18 ou U23.

Les performances des sportives U18 et U23 déjà sélectionnées en Equipe de France 2026 ne seront pas prises en compte dans le cadre de la sélection de ce troisième bateau.